

Présidence : Serge MOTTIER

Présents : Dimitri DUBOIS - Odile ESKENAZI - Alain TANCREL - Jacques TUFFIERE

Excusés : Yves BOISSERIE

Pour ce dernier bureau de l'année 2020, les membres ont échangé librement sur l'activité de la Ligue depuis l'assemblée générale du 07 novembre.

Le procès-verbal de la réunion de CRJ du 9 décembre 2020 est adopté

Un point est fait sur les suites de l'élection du comité directeur de la FFA et la participation de membres de la Ligue aux différentes commissions fédérales.

1. POINT SUR LES LICENCES

On note une légère reprise de licences depuis le 1^{er} décembre : 663 licences dont environ 50% concernent les licences « compétition » et 26% les licences « découvertes ».

Les membres du bureau souhaitent qu'une réflexion soit menée sur l'éventuelle privatisation de la cotisation régionale lors d'une prise de licence en cours de saison

Ils regrettent le manque d'explications fournies aux licenciés sur le prix global d'une adhésion dans un club (part fédérale, cotisations régionales et départementale et part club) et les services apportés en contrepartie.

Serge MOTTIER fait le point sur le système informatique de la Ligue. Des problèmes techniques récurrents ont nécessité une refonte de notre installation ce qui permettra d'être plus performants dans ce domaine et une meilleure portabilité des réunions et de certaines tâches administratives.

Les membres du bureau donnent leur accord pour une adhésion à l'IRFO ce qui permettra de mener des actions de développement sur la région et d'utiliser des produits tels que DIAGNOFORM ou le partenariat avec AGRR.

2. ACTIVITES DES POLES

Alain TANCREL fait un bilan des différentes réunions qui ont permis de définir l'organisation des tâches au sein du pôle sportif et le système de rotation de l'implantation des compétitions régionales. *Annexes : comptes rendus des réunions des 15 & 17 décembre*

Jacques TUFFIERE insiste sur la nécessité de programmer des visio-conférences pour ne pas prendre du retard dans les formations, surtout dans les modules de niveau 1 & 2. Il prévoit une réunion début janvier sur le thème du développement territorial et prend contact avec la Commission des équipements sportifs pour connaître précisément l'état des installations.

Serge MOTTIER rappelle que le développement territorial est une volonté de permettre de faire partout des compétitions en fonction des installations existantes et d'offrir de meilleures conditions d'entraînement.

Dimitri DUBOIS a préparé le questionnaire à destination des clubs et comités et prévoit des réunions début janvier 2021 pour étudier les réponses des comités

3. POINT SUR LA COMMISSION FORME/SANTE

Serge MOTTIER a rencontré Pascal DELAGE pour évoquer l'évolution de la commission Forme et santé. Serge MOTTIER pense que la marche nordique, qui est une pratique « athlé » au même titre que le running, et un groupe de travail doit être constitué avec des membres de la commission running pour son développement.

Pascal DELAGE souhaite s'intéresser principalement aux aspects santé des licenciés

Les référents Marche Nordique siégeant au Comité Directeur pourront être invité à la Commission pour certains sujets concernant leur secteur et en revanche être associés à la commission running.

4. ROLE DES REFERENTS

Serge MOTTIER a rencontré tous les référents afin de définir leur rôle.

5. COMITE DIRECTEUR

Suite à une proposition de Philippe DULON, une réunion d'information sur les dossiers en cours aura lieu entre deux réunions du Comité directeur. Ces réunions n'auront pas de caractère décisionnel mais permettront aux membres de se tenir informés et aussi de faire remonter les problèmes ou remarques des clubs





Présidence : Alain TANCREL

Présents : Serge MOTTIER - Président Ligue, Philippe LEBOUCHER – Vice-Président CSO en charge du cross, Bernard ROLLAND, Vice-Président CSO en charge de la salle, Françoise MELTIER – Présidente Commission Marche, Patrick TAFFOREAU – Président COTR, Daniel LANGLAIS – Président Commission Masters, Anne RETHORE – salariée Ligue

Excusés : André GUIGNE – Président CRE, Philippe LEPREVOST – Président CSO, Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Gérard CLAIRE – Président CRR

1- CONSTITUTION

Le Pôle Sportif a vocation à regrouper les différentes commissions sportives et la commission des équipements sportifs au sein d'un organe de coordination de la pratique compétitive. Il sera le lieu d'échanges privilégiés et réflexions autour de la vie athlétique sportive de la Ligue. Il fera l'interface entre les instances fédérales, les instances politiques et les commissions sportives.

La Pôle Sportif garantit la communication d'une politique sportive régionale et permet le travail de toutes les commissions dans une dimension collective mais il n'est pas un organe décisionnaire.

Le Pôle Sportif assure le relais entre les réflexions des commissions sportives et le comité directeur de la Ligue.

Au sein de cet organe, la commission des équipements sportifs permet de référencer tous les aspects techniques des stades ou équipements sur lesquels se tiennent les compétitions.

2- OBJECTIFS

De manière concrète, le Pôle Sportif :

- Impulse une politique sportive régionale
- Porte les politiques de chaque commission sportive
- Permet des discussions et échanges entre techniciens avec des compétences complémentaires pour avancer sur des problématiques
- Collecte les propositions des commissions sportives pour les soumettre au vote du Comité Directeur
- Organise l'offre de manifestations sportives régionales
- Pilote les demandes des commissions sportives pour l'élaboration finale des calendriers sportifs par la CSO

S'engagent alors différents échanges sur des sujets pour lesquels le Pôle Sportif pourra se réunir en groupe de travail :

Comment peut-on mieux anticiper la préparation de nos organisations pour les rendre attractives ?

- Calendrier des rotations de compétitions à revoir avec une vue à 5 ans

Quels formats de compétitions pourrons-nous proposer à l'avenir ? La crise du Covid est-elle temporaire ou doit-elle permettre une refonte totale de nos protocoles et organisations de compétitions ?

- Sonder les entraîneurs et athlètes pour savoir ce qu'ils souhaitent comme pratique à l'avenir
- Réinventer l'athlétisme avec des compétitions flash – des meetings de soirée ?

Comment faire face à la carence de clubs organisateurs pour les compétitions régionales et interrégionales (notamment sur piste) ?

- Proposer des compétitions régionales « prêtes à l'emploi » pour que la Ligue soit l'organisateur de tout l'aspect technique et compétitif et le Club support un coordinateur extrasportif
- Le jury doit pouvoir être anticipé et composé par la Ligue pour éviter d'alourdir le travail des organisateurs

Comment proposer une offre de pratique compétitive à tous les licenciés en « Licence compétition » (du niveau départemental au niveau régional) ?

- Etoffer l'offre départementale pour des compétitions locales

3- METHODE DE TRAVAIL

Le Pôle Sportif ne décide pas de la politique propre à chaque commission. Il permet de faire remonter les réflexions et propositions de travail de chacune d'entre elles au comité directeur de la ligue ou à son bureau.

Il sera privilégié la cohésion du travail entre les commissions bien que celles-ci soient autonomes. Il est rappelé que chaque président de commission sportive n'est pas systématiquement invité en CSO car le groupe de travail doit rester restreint pour être efficient mais certains présidents y seront invités lorsque l'ordre du jour le nécessitera sur un point en particulier.

Le Pôle Sportif impulsera des temps d'échange et de travail sur des questions transversales à tous domaines traités en commissions. Par exemple, une réunion de Pôle Sportif s'intéressera bientôt aux modalités de rotation des compétitions sur les prochaines saisons pour répondre à l'anticipation des organisations et à l'équité entre départements.

4- ORGANISATION

Un planning de travail sera établi rapidement dans la chronologie suivante :

- Les commissions se réunissent pour donner des pistes de réflexions et propositions
- Une réunion de Pôle Sportif permet de collecter les points émergents
- Un bureau de Ligue vote les décisions
- La CSO établit le calendrier sportif en tenant compte des décisions votées
- Le comité directeur de la Ligue approuve le calendrier (1 comité directeur pour calendrier hivernal / 1 autre pour le calendrier estival)

En dehors de ces temps forts de travail, il peut y avoir des réunions en dehors des commissions.

Présents : Serge MOTTIER (en début de réunion) - Président Ligue, Alain TANCREL – Vice-Président en charge du Pôle Sportif, Philippe LEPREVOST – Président CSO, Philippe LEBOUCHER – Vice-Président CSO en charge du cross, Bernard ROLLAND, Vice-Président CSO en charge de la salle, Patrick TAFFOREAU – Président COTR, Daniel LANGLAIS – Président Commission Masters, Anne RETHORE – salariée Ligue

Excusés : Françoise MELTIER – Présidente Commission Marche, André GUIGNE – Président CRE, Gérard CLAIRE – Président CRR

1- CONSTAT

Historiquement, la Ligue établissait une rotation des organisations régionales et interrégionales de manière équitable sur les 5 Comités départementaux. Charge à eux ensuite de trouver et valider les clubs candidats.

Depuis quelques années, la CSO observe des carences d'organisateur pour les manifestations et des désistements de certains comités quand « leur tour arrive ».

Il paraît primordial de revoir le règlement des rotations et attributions de compétitions afin d'anticiper les calendriers et prévoir les visites d'équipements en conséquence.

Il est convenu que les nominations des organisateurs des championnats régionaux et interrégionaux seraient plus ciblées sur les clubs résidents d'un équipement approprié à la tenue optimale de la compétition.

L'appel à candidature serait envoyé directement à ces clubs potentiels et, en copie pour information, au comité départemental de référence. Ce dernier recueillera les candidatures et les transmettra à la Ligue qui établira le choix définitif. Un club organisateur avec une ossature de dirigeants-bénévoles compétents dans des organisations d'événements sportifs réguliers sera privilégié.

2- CALENDRIER DES ROTATIONS

A- Championnats sur Piste

Un échéancier d'actions est proposé :

- 1- Etablir un cahier des charges précis des besoins en équipements sportifs (nombre de couloirs, nombre de sautoirs ...) pour chaque compétition. Y développer ce que la Ligue peut apporter et ce qui reste à la charge du club organisateur
- 2- Référencer tous les équipements sportifs de la Ligue répondant aux besoins de chaque compétition. Une attention sera portée aux équipements pour lesquels une réfection est envisagée car il est souvent constaté un retard dans les travaux. Un équipement pour lequel une réfection est envisagée dans les 2 années à venir ne sera pas privilégié à court terme car potentiellement indisponible au moment du championnat à organiser
- 3- Faire l'appel à candidature aux clubs concernés

Lorsque ces actions auront été menées, une nouvelle réunion aura lieu pour établir la rotation des compétitions estivales sur 4 à 5 saisons à venir.

Pour redynamiser les candidatures aux différentes organisations, il est convenu de travailler sur 2 points :

- Changer la manière de présenter l'organisation de la compétition. Le club est support d'une organisation pilotée par la Ligue
- Prendre en charge la composition et la convocation du jury pour les compétitions régionales. Le manque de jury local ne doit pas être un frein à l'organisation même si le jury du club organisateur sera privilégié dans la composition finale

Club = organisateur extra sportif (buvette, accueil jury et bénévoles, réservation équipement + matériel)

Ligue = organisateur sportif (horaires, constitution jury, secrétariat, matériel si besoin...)

Il est constaté que la Ligue n'a pas vocation à faire évoluer tous ses stades en stades classés « Régional complet » car chaque structure est capable d'accueillir une compétition du niveau de ses prestations. Un stade sans aire de lancer pourra accueillir un meeting régional de courses ou un stade limité en aire de sauts n'accueillera pas un championnat au programme complet.

La Ligue ne doit pas s'interdire d'organiser des compétitions régionales sur des équipements 6 couloirs mais qui ont des équipements de sauts et lancers corrects.

Il est convenu de réfléchir au maintien du quota d'officiels par engagés fournis par les clubs.

B- Cross-country

Pour les cross-country, l'anticipation semble plus importante car l'idéal serait de visiter les terrains sur des périodes hivernales pour juger des parcours sur une période proche de l'organisation. Il faut donc, au minimum, une anticipation d'un an sur les terrains de cross pour les championnats.

La rotation des organisations cross par comité départemental est donc décidé jusqu'en 2025 (tableau en pièce jointe). Le pilotage reste aux comités départementaux pour trouver les sites de cross.

Les commissions sportives intéressées devront étudier si la compétition régionale de relais cross adultes doit continuer à être associée aux régionaux de cross jeunes. Par ailleurs, elles réfléchiront à l'intérêt que pourrait représenter la tenue, sur un même site, des régionaux Jeunes le samedi et des régionaux adultes le dimanche (sur l'expérience que la saison 2021 devrait proposer suite à la crise sanitaire). Ceci poserait le problème d'enchaîner 2 courses sur le week-end pour les athlètes souhaitant participer au relais cross et au cross.

C- Lancers Longs

Pour 2021, il n'existera pas de championnats régionaux de Lancers longs. Il sera privilégié les organisations locales qui pourront être accompagnées, exceptionnellement, de compétitions hivernales sur piste (demi-fond, sprint long...).

Les épreuves départementales de lancers longs seront répertoriées pour être communiquées sur le site Internet.

ROTATION DES EPREUVES REGIONALES ET INTERREGIONALES EN P-L

FAMILLE	COMPETITION	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
	Régionaux Epreuves Combinées à partir de U18	BRE (Annulés)	P-L / 44	BRE	P-L / 44	BRE	P-L / 44
	Régionaux Masters	44 - Ligue + CAC (Annulés)	BRE	P-L / 44	BRE	P-L / 44	BRE
	Pré-France Epreuves Combinées	NOR (Annulés)					
	Régionaux U18 à SE	44 - Ligue + SNAC (Annulés)	44	44	44	44	44
Salle	Pré-France U18 à SE	44 - Ligue + RCN (Annulés)	44	44	44	44	44
	Régionaux Pointes d'Or U14/U16 + Match intercomités	44 - Ligue + EANM (Annulés)	44	44	44	44	44
	Régionaux individuels U16	44 - Ligue + ? (Annulés)	49 ? 85 ?				
	Challenge Equip'Athlé U14 / U16 (2 sites)	49 - Saumur / 85 - Mouilleron	49 - Saumur / 85 - Mouilleron	49 - Saumur / 85 - Mouilleron	49 - Saumur / 85 - Mouilleron	49 - Saumur / 85 - Mouilleron	49 - Saumur / 85 - Mouilleron
	Régionaux Jeunes + Relais cross adultes	53 - Laval (samedi)	44	53	85	49	72
Cross-country	Régionaux à partir de U18	53 - Laval (Dimanche)	72	49	44	85	53
	Pré-France à partir de U16	P-L / 49 - Verrie	CEN	P-L / 85	CEN	P-L / 44	CEN
Lancers	Régionaux Lancers Longs + Poids	Epreuves locales					
Longs	Pré-France Lancers Longs + Poids	CEN	P-L /	CEN	P-L /	CEN	P-L /
	Challenge Equip'Athlé U16 (1 ou 2 sites ?)	72 - Coulaines ?					
	Régionaux Pointes d'Or U14/U16	44 - Nantes ?					
	Régionaux U18 à Ma	85 - Challans ?					
	Pré-France 4 Ligues	CEN					
Piste	Régionaux U16 + Match intercomités	?					
	Interrégionaux Pointes d'Or U14 / Interrégionaux U16	53 - Mayenne ?					
	Régionaux d'Epreuves Combinées	?					
	Pré-France Epreuves Combinées	?					